



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GENERALE

TD/SYMP.TE/1/Add.1  
14 septembre 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE  
Réunion ministérielle  
Columbus, Ohio (Etats-Unis d'Amérique), 17 octobre 1994  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté de la Réunion ministérielle  
du Symposium international des Nations Unies  
sur l'efficacité commerciale

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Président et ouverture de la Réunion ministérielle
2. Election des autres membres du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires
5. Adoption de la Déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale et lancement du réseau mondial de pôles commerciaux
6. Une vision du commerce international :
  - a) Priorités pour un commerce global : la contribution de l'efficacité commerciale

- b) Technologie et commerce
  - c) Rôle des gouvernements en matière d'efficacité commerciale et de coopération internationale
  - d) Efficacité commerciale et développement
7. Questions diverses
8. Clôture du Symposium

## II. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### Point 1 : Election du Président

Conformément à l'usage, le Président sera originaire du pays hôte.

### Point 2 : Election des autres membres du Bureau

Sous réserve de la recommandation de la Réunion de hauts fonctionnaires, il est proposé que la composition par pays du Bureau de la Réunion ministérielle soit la même que celle du Bureau de la Réunion de hauts fonctionnaires, c'est-à-dire un président (originaire du pays hôte), deux vice-présidents originaires de la région africaine, deux vice-présidents originaires de la région latino-américaine, deux vice-présidents originaires de la région asiatique, deux vice-présidents originaires de la région de l'Europe centrale et orientale, et trois vice-présidents originaires des pays du Groupe B. Le rapporteur sera élu parmi les vice-présidents.

### Point 3 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Il est proposé que tous les points de fond de l'ordre du jour soient examinés en séances plénières. Les points 6 a), b), c) et d) seront présentés dans le cadre de discussions de groupe dirigées par des animateurs.

### Point 4 : Rapport de la Réunion de hauts fonctionnaires

Le rapport de la Réunion de hauts fonctionnaires sera présenté par le Président de celle-ci.

### Point 5 : Adoption de la Déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale et lancement du réseau mondial de pôles commerciaux

Le projet de Déclaration ministérielle de Columbus, auquel est notamment associé le lancement du réseau mondial de pôles commerciaux, sera soumis à la Réunion ministérielle pour adoption.

Point 6 : Une vision du commerce international

- a) Priorités pour un commerce global : la contribution de l'efficacité commerciale
- b) Technologie et commerce
- c) Rôle des gouvernements en matière d'efficacité commerciale et de coopération internationale
- d) Efficacité commerciale et développement

Chaque point subsidiaire sera présenté dans le cadre d'une discussion de groupe dirigée par un animateur choisi parmi les membres du Conseil consultatif, suivie de la présentation d'observations par les ministres participants. Une vidéo-conférence mondiale avec la participation de plusieurs pôles commerciaux sera organisée au titre du point d).

Point 7 : Questions diverses

Le cas échéant, d'autres questions seront examinées à ce titre.

Point 8 : Clôture du Symposium

Le projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale sera soumis à la Réunion ministérielle pour adoption. Le Président du Symposium fera un résumé des travaux et, comme convenu au cours de la phase préparatoire, le rapport final du Symposium sera établi par le Rapporteur avec le concours du secrétariat après la clôture du Symposium.

## III. CALENDRIER INDICATIF DES SEANCES

Mercredi 19 octobre	midi	Points 1, 2, 3, 4 et 5
	15 heures	Point 6 a)
Jeudi 20 octobre	9 h 30	Point 6 b)
	15 heures	Point 6 c)
Vendredi 21 octobre	9 heures	Point 6 d)
	12 h 30	Points 6, 7, 8

-----